

Commune de MONEIN

Zone n°1 - Uc

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Pour les parcelles non desservies par le réseau d'assainissement collectif, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement réglementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°2 - UY3

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif. Des extensions de réseau sont à prévoir pour raccorder les parcelles qui ne sont pas confrontées par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°3 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°4a - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°4b - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement réglementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°5 - Uc

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°6 - UY2

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°7 - 1AU2

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°8 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Les terrains peuvent :

- soit être raccordés au réseau public d'assainissement collectif existant. Des extensions de réseau sont à prévoir pour raccorder les parcelles qui ne sont pas confrontées par le réseau d'assainissement collectif.
- soit ne pas être raccordés au réseau public d'assainissement collectif (terrains chemin Luperne et chemin de Roumendas). Dans ce cas, une étude d'aptitude des sols à l'assainissement devra être réalisée aux frais du pétitionnaire afin de déterminer si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable. L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

Zone n°9 - UY3

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°10 - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif. Des extensions de réseau sont à prévoir pour raccorder les parcelles qui ne sont pas confrontées par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement collectif en domaine privé.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

Zone n°11 - Ua

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°12 - UE

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°13 - 1AU

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°14 - UE

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°15a - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°15b - Ub

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°16 - Uc

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°17 - Uc

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Zone n°18 - 1AU

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°19 - Uc

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Servitudes de passage en terrain privé à prévoir pour les terrains enclavés.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est partiellement desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Les parcelles AN131, AN132 et AN348 ne sont pas desservies par le réseau d'assainissement collectif. Pour ces parcelles, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°20 - 1AUE

Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°21 - 1AU**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif. La desserte intérieure de la zone est à la charge de l'aménageur.

Zone n°22a - Ub**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone est desservie par le réseau d'assainissement collectif.

Présence de canalisations d'assainissement en domaine privé.

Zone n°22b - Ub**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°23 - Uc**Avis Eau Potable - Avis favorable avec observations**

La zone est desservie.

Présence de canalisations d'eau potable en domaine privé.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°24 - Ub**Avis Eau Potable - Avis favorable**

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.

Zone n°25 - Uc

Avis Eau Potable - Avis favorable

La zone est desservie.

Avis Assainissement - Avis favorable avec observations

La zone n'est pas desservie par le réseau d'assainissement collectif. Pour les parcelles concernées, il sera demandé par le Syndicat, la réalisation, aux frais du pétitionnaire, d'une étude d'aptitude des sols à l'assainissement permettant de définir si la mise en place d'un traitement règlementaire des eaux usées domestiques est réalisable pour le projet présenté.

L'avis du Syndicat sera sollicité en amont de chaque demande de permis de construire sur les dispositions techniques projetées par le pétitionnaire.